



Vire Normandie, le 7 avril 2020

Madame, Monsieur,

Depuis le 14 mars 2020, les mesures de distanciation sociale nous ont conduit à maintenir l'activité Enseignement qui se poursuit de manière différente mais avec une fermeture de l'établissement.

A cette heure où le confinement et surtout l'accueil normalisé rendu impossible dans l'établissement, risquent de durer, il nous paraît important de vous apporter quelques éclairages sur la facturation par notre organisme de gestion.

Nous vous rappelons :

- Que l'établissement est en contrat d'association avec l'état
- Que la contribution des familles appelée sert à couvrir les frais immobiliers (règlement des annuités correspondant à l'amortissement des bâtiments scolaires et administratifs affectés aux classes sous contrat, acquisition du matériel d'équipement scientifique, scolaire ou sportif, ainsi que pour la constitution d'une provision pour grosses réparations de ces bâtiments).

Nous vous informons :

- Que, conformément à la décision prise par le Secrétaire Général de l'Enseignement Catholique National, le Président de l'APEL national, le président de la FNOGEC et les Présidents des organisations professionnelles de chefs d'établissement afin de préserver au mieux l'équilibre financier de notre établissement pour l'année en cours, la contribution familiale sera appelée dans les mêmes conditions et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- Que tous les frais annexes appelés sur la facture (restauration, sorties pédagogiques) sont suspendus et ne seront pas facturés sur la période de confinement.

En fin d'année scolaire, nous établirons des avoirs sur facturation pour les frais de demi-pension et de part alimentaire.

Ces avoirs seront déductibles des sommes dues au 5 juillet 2020.

Si vous avez déjà réglé la totalité de l'année scolaire, deux possibilités vous seront offertes :

- *Avance sur l'année scolaire 2020-2021 si votre enfant reste au collège*
- *Remboursement si votre enfant quitte l'établissement*

Nous mettrons tout en œuvre pour trouver les meilleures solutions, nous vous remercions pour votre confiance et restons à votre écoute.

Très cordialement.

Véronique Audouard
Cheffe établissement du Collège